

Communiqué de presse de l'Association pour la Liberté Académique (ALIA)

Le 8 octobre 2024

Une charte pour la liberté académique

Depuis quelques années, les attaques contre la liberté d'enseignement et de recherche se sont multipliées, de la part de différentes autorités et groupes d'influence. L'Association pour la Liberté Académique (ALIA) appelle l'ensemble de la communauté scientifique et universitaire à défendre la liberté académique en soutenant une charte qui en pose les principes.

La liberté académique est à l'origine de l'idée même d'Université, comme institution en charge de la production, de la transmission, de la conservation et de la critique des savoirs. Son importance fondamentale n'apparaît jamais tant que lorsqu'elle est menacée, ce qui a longtemps semblé être l'apanage des régimes autoritaires, dictatoriaux ou théocratiques.

Les débats autour de la liberté académique ont été vifs en Amérique du Nord, où ce principe est mobilisé pour protéger la production et la transmission des savoirs dans un système dominé par les universités privées. Mais aux Etats-Unis comme en Europe, d'autres menaces sont apparues au cours des deux dernières décennies, qui rendent nécessaire la protection des libertés universitaires. Les exemples de mise en cause des chercheuses et des chercheurs abondent, que ce soient des menaces juridiques, verbales ou même physiques. Ainsi, Alexandre Dézé, professeur des universités en science politique, a fait l'objet d'une plainte en diffamation de l'IFOP pour avoir émis des critiques scientifiques sur la méthodologie de sondages. Grâce au soutien d'universitaires cette plainte vient d'être retirée. Par ailleurs, la montée de l'illibéralisme en Europe se traduit par des réformes structurelles qui remettent en cause les libertés de recherche et d'enseignement à l'Université.



L'Association pour la liberté académique (ALIA) s'engage auprès des enseignants et des chercheurs et appelle l'ensemble de la communauté académique à se mobiliser en soutien à nos collègues menacés. ALIA est une association d'intérêt général dont l'action se situe à l'interface entre la science et la société et promeut la défense de la liberté académique. Son premier travail a consisté à rédiger une charte d'engagement pour la liberté académique, qui en pose les principes. Cette charte est consultable via le site Internet de l'association :

<https://liberte-academique.fr/wp-content/uploads/2024/10/Charte-ALIA.pdf>

ALIA l'a communiquée ce mardi 8 octobre 2024 aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, en proposant que leurs conseils d'administration la discutent, l'adoptent et s'engagent. Cette charte, susceptible d'être amendée, est aussi un levier pour favoriser les débats au sein de la communauté d'enseignement et de recherche.

Contacts

ALIA :

contact@liberte-academique.fr

<https://liberte-academique.fr>

